

### Les SEGPA offrent un enseignement adapté à un peu plus de 3 % des collégiens

Si l'ensemble des jeunes générations ont vocation, non seulement à fréquenter l'enseignement secondaire mais aussi à atteindre le terme du collège en fin de scolarité obligatoire, tous ne parviennent pas encore en classe de troisième générale.

Une partie d'entre eux suivent dès la sixième un enseignement adapté, principalement dans les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) et pour 10 700 d'entre eux dans les EREA (établissement régional d'enseignement adapté). Les SEGPA regroupent 108 000 élèves en 2003, soit 3,2 % des effectifs scolarisés en premier cycle. Particulièrement rares à Paris (1,8 % des effectifs), ces sections accueillent plus de 4 % des élèves du premier cycle dans les académies de Poitiers, Nancy-Metz, Reims, Amiens et des DOM, à l'exception de la Réunion.

En 1996, le pourcentage d'élèves du premier cycle relevant de l'enseignement adapté (les sections d'éducation spécialisées qui ont été remplacées par les SEGPA) était de 3,1 %, soit un niveau comparable à celui de 2003. Les académies de la Réunion et de Nancy-Metz ont vu le poids des élèves scolarisés dans ces sections augmenter de près d'un point.

### Des dispositifs appropriés pour aider les élèves à accomplir leurs quatre années de scolarité au collège

Devenu unique en 1975, le collège doit apporter à l'ensemble des élèves un enseignement commun de quatre années. Confronté à l'hétérogénéité persistante des publics qu'il accueille, il a pourtant continué durant les années 1980 à orienter précocement ses élèves en difficulté vers les classes préparatoires au CAP, les classes préprofessionnelles de niveau (CCPN), puis les classes technologiques. En 1991, la suppression du « palier d'orientation » de cinquième a entraîné la disparition de ce système de filières séparées, au profit de dispositifs de remédiation et remotivation plus appropriés. Ils permettent de préparer un projet professionnel ou des poursuites d'études.

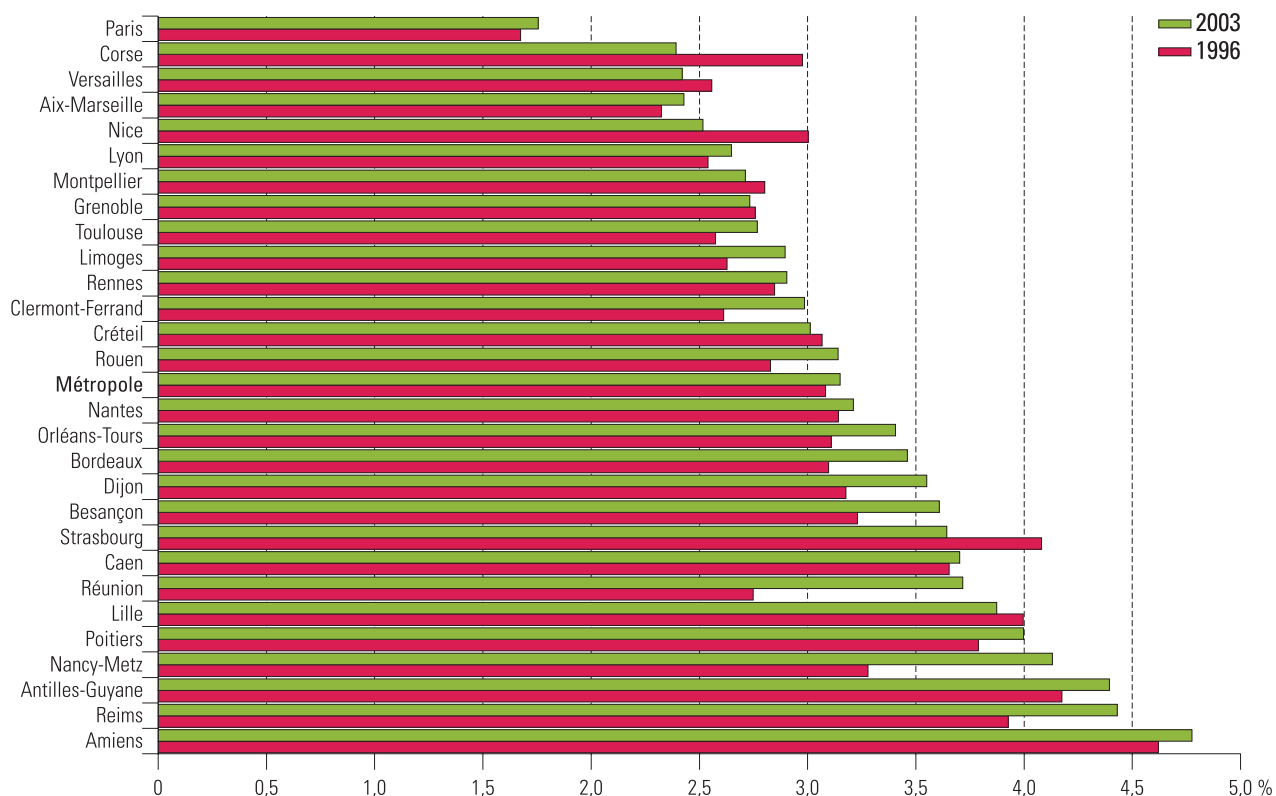
Telle est la vocation des classes de quatrième technologique, d'aide et de soutien et des troisièmes d'insertion et technologiques. En 2003, ces classes concernent 6,5 % des effectifs totaux des deux dernières années

du collège, proportion allant de 2,8 % pour l'académie de Créteil à 9,5 % pour celle de Nancy-Metz. Entre 1996 et 2003, le poids de ces classes a diminué de moitié. Si la baisse concerne toutes les académies, elle est d'ampleur variable, bien plus importante dans les académies d'outre-mer, de Créteil et Strasbourg, que dans celles de Dijon, Montpellier, Grenoble et Corse.

### Des offres d'accueil très diversifiées selon les académies

Le rapprochement des poids respectifs des SEGPA au sein du collège et des dispositifs d'aide aux élèves en fin de premier cycle, fait ressortir une forte diversité comme une certaine cohérence des pratiques académiques. Sans doute révélatrices de l'importance des populations scolaires en difficulté (opposition entre Paris et Reims ou Amiens), ces disparités témoignent aussi des capacités d'accueil existantes ou du volontarisme des politiques éducatives. Entre 1996 et 2003, les académies de Grenoble et Montpellier semblent avoir davantage maintenu que d'autres l'accueil des élèves en quatrième d'aide et de soutien et troisième technologique.

Poids des SEGPA dans les effectifs du premier cycle



Poids des classes technologiques, d'aide et soutien et d'insertion dans les effectifs de quatrièmes et de troisièmes



source : MENESR, DEP